

Date de génération de ce justificatif : 13/03/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ACBH – Cessation d'activité

Référence : L027052

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 20 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



AVOCATS
ASSOCIÉS

ACBH SAS au capital de 50.000 €uros Siège Social : Le Lannec 22200 – PLOUISY RCS Saint-Brieuc : 884 010 14. Suivant décision du 13 septembre 2024, la société « YNDA », société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, ayant son siège social sis à REIMS (51100) 31, B rue du Val Clair, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 840 020 176, agissant en qualité d'associée unique de la Société « ACBH », a décidé la dissolution anticipée de cette dernière, sans liquidation, à compter du même jour, par application des dispositions de l'article 1844-5

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

al.3 du code civil ; cette dissolution entrainera la transmission universelle du patrimoine de la Société « ACBH » au profit de la société « YNDA ». Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SAINT-BRIEUC. Mention de la dissolution sera faite au RCS de SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)